

Voici comment la *Gazette* en vers de Loret nous raconte l'arrivée et le séjour du roi à Lyon :

La veille Sainte Catherine,
Avec bel ordre et discipline,
Suite, splendeur et cetera,
Dedans Lyon la Cour entra,
Où, puisqu'il faut que je le die,
Elle fut si bien applaudie
Et reçue avec tant d'amour
Que, quand j'écrirais tout un jour,
Et même toute une semaine,
Bref, quand j'épuiserais ma veine,
Exagération à part,
Je ne déduirais pas le quart
Ni de la pompe magnifique,
Ni de l'allégresse publique,

qu'au pied du château de Pierre-Scize. Sa prison étoit au bas de la grande tour du château. Deux fenêtres étroites, au-dessous desquelles on avoit placé un corps de garde, lui donnoient vue sur un petit jardin.

« On lui donna un lit de damas incarnat d'une grande richesse.

« Le 8, M. le chancelier vint le voir et l'interrogea, de sept heures du matin à deux heures après midi.

« Le 10, on le conduisit à Vimy, maison située à deux lieues de Lyon, et qui appartient à M. l'abbé d'Ainay, Camille de Neufville. Monsieur, frère du roi, s'y rendit de Villefranche. Toutes les pièces y furent confrontées. De Vimy, on le ramena dans sa prison; le surlendemain, vendredi 12, il fut condamné, au Palais, par quatorze juges du présidial de Lyon, et, le même jour, exécuté sur la place des Terreaux. »

De cette confrontation fatale, faite à huis clos, ressortirent la culpabilité de Cinq-Mars et l'innocence du frère du roi.

On sait avec quelle sévérité l'histoire a jugé la défaillance de Monsieur.